



COMMUNIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 40

PUBLIER IMMÉDIATEMENT

MERCREDI, LE 31 MAI 1961.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, annonce aujourd'hui que, en conformité d'un accord entre les gouvernements du Canada et de l'Afrique du Sud, le haut-commissaire du Canada en Union Sud-Africaine et le haut-commissaire de l'Union Sud-Africaine au Canada prennent, à partir d'aujourd'hui, 31 mai, la désignation d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et que la préséance des deux représentants au sein des corps diplomatiques respectifs n'est pas modifiée par ce changement de désignation. Il est en outre convenu que les deux missions fonctionnent à titre d'ambassades à compter d'aujourd'hui.

Les deux gouvernements ont échangé aujourd'hui des télégrammes confirmant l'accréditation des hauts-commissaires en qualité d'ambassadeurs.